

16^{ème} RALLYE Régional de Boulogne sur Mer et de la Communauté de Commune de Samer

19 et 20 Août 2006

REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète ou modifie le règlement standard des rallyes français.
Les articles non repris dans ce règlement sont conformes aux articles du règlement standard.

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement	Samedi 19 août 2006 à minuit
Ouverture des engagements	Le 1 ^{er} juillet 2006 à minuit
Clôture des engagements	Lundi 7 août 2006 à minuit
Parution du road-book	Dimanche 13 août 2006 à 13h30
Vérification des documents et voitures	Samedi 19 août 2006 de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
1 ^{ère} réunion du collège des commissaires	Samedi 19 août 2006 à 16h30
Publication des équipages admis au départ	Samedi 19 août 2006 à 17h00
Départ	samedi 19 août 2006 à 17h 30
Arrivée	Dimanche 20 août 2006 à 17h 00
Vérifications finales	Dimanche 20 août 2006
Publication des résultats	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix	Dimanche 20 août 2006 sur le podium d'arrivée à 19h00

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'association sportive automobile du Déroit organise avec l'A.C.C.O le 19 et 20 août 2006 une épreuve automobile de rallye intitulée le 16^{ème} Rallye Régional de Boulogne sur Mer et de la Communauté de Commune de Samer. Le présent règlement a été enregistré au Comité Régional du Sport Automobile Nord Picardie le 14 juin 2006, et à la F.F.S.A. le 27 juin 2006 sous le permis d'organisation numéro R 314.

L'organisateur administratif est l'ASA du Déroit et l'organisateur technique est l'A.C.CO.

Comité d'Organisation :

Président : Michel RENARD

Membres : Yohann VANSON, Josiane GAVORY, Séverin BUTTIAUX, Mickaël LACHERE, Benoît CARON

Secrétariat du Rallye

Jean-Luc TENTILLIER et Céline CARON

Adresse : A.C.C.O BP 14 – 62830 SAMER

Tel : 03.21.83.03.80 - Fax: 03.21.83.03.80– E.mail : Autoclubcoteopale@aol.com

Suivez les rallyes et les épreuves du comité régional sur le site Internet du comité : www.sportautonord.com

Permanence du rallye :

La permanence du rallye sera située au P.C Samedi à la Mairie de Samer et Dimanche à la Mairie de Boulogne sur Mer- Place G. de Bouillon, et sera ouverte pendant toute la durée du rallye.

Le numéro de téléphone de permanence sera le **03 21 04 56 33 (URGENCE, déclaration d'ABANDON)**

1.1. : Officiels.

Commissaires sportifs

Président
Membres
Secrétaire

Emmanuel ANNICOTTE (5141)
Jean-Paul MAILLARD (73)- Georges COLIN (26640)
Christine DELATTRE (30100)

Direction de course

Directeur de course
Directeur de course adjoint
Adjoints à la direction de course
Directeurs de course délégués

Serge FAUVEL (2517)
Etienne MORIN (44055)
Bernard DELAPORTE (2251)
Olivier GARROU (4310) – Jean-Pierre VANNOBEL (3464)

Médecin chef		
Commissaires techniques	Responsable	G.A.S.P.S Alain LHEUREUX (4031) plus six techniques
Chargés des relations avec les concurrents	Responsable	Bernard SALINGUE (12503)- Yves-Marie MACREZ (4036)
Juges de fait		Alain NICOLE (5007) – Jean-Pierre LACROIX (3474)
Chargé des relations avec la presse		Dominique HONVAULT (5936)
Classements	Comité régional Nord Picardie	Caroline MARTEL (56776)
Responsable des commissaires		Jean-Philippe BACQ (5147)
Responsable des implantations		Séverine BUTTIAUX (128513)- Benoît CARON (145971)
Speaker		Max Boulanger (129206)- Dominique HONVAULT (5936)
Liaison radio V.H.F.	Comité régional Nord Picardie	
Responsable du Matériel		Didier SOLECKI (122451)
Carnets de bord		Annick NARGUET (1585)
Photocopies		Maryse BAUSSE

1.2. : *Eligibilité :*

Le RALLYE Régional de Boulogne sur Mer et de la Communauté de Commune de Samer compte pour la coupe de France des Rallyes 2006, pour les Championnats du Comité régional 2006 et le challenge des Rallyes de l'Asa du Détroit.

1.3. : *Vérifications.*

- Administratives : Mairie de Samer (PC du Rallye) le samedi
- Techniques : Place de Samer
- Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le 19 août 2006 à partir de 10h00.
- Si les concurrents ne reçoivent pas cette confirmation d'engagement avant le jeudi qui précède l'épreuve, il leur appartient de téléphoner au secrétariat du rallye pour connaître celle-ci Tél : 03.21.83.03.80
- Les vérifications finales éventuelles auront lieu le 20 août 2006 à Boulogne –Concession OPEL Europ Auto. Le prix de la main d'œuvre est fixé à 41 euros T.T.C.

ARTICLE 2 : ASSURANCE

Conforme au règlement standard FFSA. Les voitures des concurrents sont assurées par l'organisateur en responsabilité civile, de la mise en parc fermé de départ jusqu'à la mise en parc fermé d'arrivée ou de leur abandon.

ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. : *Demande d'engagement – inscriptions.*

- Toute personne qui désire participer au RALLYE de Boulogne sur Mer et de la Communauté de Communes de Samer doit adresser au secrétariat du rallye, avant le lundi 7 août 2006 à minuit (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement jointe en annexe, dûment complétée. Seules sont acceptées les demandes adressées par VOIE **POSTALE**.
- Le nombre maximum des partants ne sera pas supérieur à 150 voitures.
- Les droits d'engagements sont fixés à 220 euros maximum avec la publicité facultative des organisateurs et à 440 euros sans cette publicité.

- La demande d'engagement ne sera valable que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements. Les chèques seront remis en banque avant la date de l'épreuve. Les chèques devront être libellés au nom de l'A.C.C.O. Les demandes non accompagnées du paiement seront placées sur liste d'attente. En cas de forfait avant le début des vérifications, l'engagement sera remboursé avec une retenue de 91,5 euros. Si le forfait intervient après, il sera fait une retenue de 183 euros. Le forfait doit être déclaré par écrit ou par fax.

ARTICLE 4 : VOITURES ET EQUIPEMENTS.

4.4. : Assistance :

Il y aura un parc d'assistance par tour dont l'emplacement sera défini par le road-book. En dehors de ce parc, toute assistance **est INTERDITE**, de même que le stationnement sur les secteurs de liaison de véhicules d'assistance ou de ravitaillement. Les véhicules suiveurs sont **INTERDITS**. Des juges de fait seront désignés pour faire respecter cette réglementation, ainsi que le respect du code de la route par les concurrents. Les sanctions éventuelles seront prises par le collège des commissaires sportifs.

ARTICLE 5 : PUBLICITE.

La publicité obligatoire et facultative sera portée à la connaissance des concurrents par un communiqué de l'organisation qui sera remis lors de la prise du Road-book ou lors des vérifications administratives.

ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES.

Le rallye Boulogne sur Mer et de la Communauté de Communes de Samer représente un parcours total de 183.7 km. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales pour une longueur totale de 39.7 km.

Les ES sont :

ES 1 : SAMER- LA BERNADIERE	3.4 X 1 soit 3 km 40
ES 2 : LEBREUIL- SAMER	7.5 X 2 soit 15 km 00
ES 3 : QUESTRECQUES	7.1 X 3 soit 21 km 30

L'itinéraire horaire simplifié figure en annexe. Le parcours sera donné sous forme d'un road book.

6.2. p : Reconnaissances.

Les reconnaissances seront tolérées :

- Pour l'ES 1 et 2
- Pour l'ES 3

Les jours autorisés sont :
 - Dimanche 13 août 2006 de 10h00 à 18h00
 - Mardi 15 août 2006 de 10h00 à 13h00
 - Samedi 19 août 2006 de 10h00 à 13h00

Il y aura un contrôle du nombre de passage sur les E.S. qui sera limité à 4 passages maximums. Il est OBLIGATOIRE de s'arrêter aux départs et aux arrivées des ES lors des reconnaissances, ainsi qu'aux contrôles intermédiaires, lorsque des contrôleurs sont en place. Il est interdit de parcourir l'épreuve en sens inverse, de boucler ou de fractionner, et d'entrer sur les ES par un point intermédiaire.

Les carnets d'itinéraire seront distribués : Café « le Croissant » Place de Samer

- Dimanche 13 août 2006 de 9h 30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Mardi 15 août 2006 : 9h30 à 12h00
- Samedi 19 août 2006: 9h30 à 12h00

ARTICLE 7 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE.

7.1. : Le départ

Il sera donné le samedi 19 août à 17h30 dans l'ordre inverse des numéros. Les concurrents devront se présenter 15 mn avant l'heure idéale de sortie du Parc. Le classement du Prologue donnera l'ordre de départ le dimanche matin

7.2 : Dispositions relatives aux contrôles :

Les signes distinctifs sont, pour les commissaires combinaisons blanches et pour les chefs de poste chasubles.

7.3 : Contrôles de passage (CP), contrôles horaires (CH), mise hors course.

Les pénalités pour retard à un CH seront de 10 secondes par minute ou fraction de minute de retard et de 30 secondes par minute ou fraction de minute d'avance.

7.4 : Epreuves spéciales :

Les épreuves spéciales seront chronométrées à la cellule au dixième de seconde.

7.5 : Abandons :

IL EST OBLIGATOIRE pour un concurrent abandonnant, en ES ou sur les secteurs de liaison, doit prévenir le plus rapidement possible le **03 21.04 56.33**

7.8 : Dépannage :

L'organisateur prévoit une dépanneuse sur chaque E.S, dont la fonction est EXCLUSIVEMENT RESERVEE au DEGAGEMENT de la ROUTE de véhicules en panne ou accidentés sous contrôle du Directeur de Course.

ARTICLE 8 : PENALITES – RECLAMATION – APPEL :

La caution de réclamation est fixée à 600 euros et la caution d'appel à 2700 euros.

ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES.

Il sera distribué les prix suivants en espèces (en euros), ainsi que de nombreuses coupes.

Au classement général	210 – 120 - 100
Aux classes	
De 1 à 3 partants	100*
De 4 à 5 partants	110 - 50
De 6 à 10 partants	120 – 80 - 50
Plus de 10 partants	170 – 130 – 100 - 50
Féminin	
2 partantes	100

(*Classe sup : de 1 à 3 partants, les prix pour la classe seront confondus avec la classe supérieure. Si dans la dernière classe regroupée le nombre de partants est de 1 à 3, le prix prévu sera distribué.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 20 août 2006 sur le Podium d'arrivée sur le podium à 19h00.

Un classement complet sera adressé à chaque équipage, ainsi que les chèques aux différents vainqueurs dans la semaine qui suit l'épreuve.

TOUT SUR LE COMITE REGIONAL NORD PICARDIE et sur le SPORT AUTOMOBILE SUR INTERNET

www.sportautonord.com